



Règlement

Association Jeune Ballet de Montpellier et de l'Hérault

(Formation professionnelle de jeunes danseurs - loi 1901)

Section Classes intensives :

Les classes intensives sont réservées à un groupe d'élèves qui après examen sont sélectionnés suivant leurs qualités physiques, leur motivation, leur volonté, et leur aptitude à se trouver en situation le jour de l'examen.

Ces cours sont conçus pour les enfants et adolescents de 9 à 19 ans et les préparent à des concours nationaux et internationaux. Il faut que l'élève participe au moins à un concours dans l'année.

En plus des 2 cours intensifs il doit participer au moins à 2 cours en classes traditionnelles au sein des Studios W. SKOURATOFF.

Une tenue obligatoire doit être achetée en début d'année, choisit par les professeurs, l'élève devra la porter à chaque cours intensif.

Pour chaque concours une location de 35€ par costume sera demandée.

Coût des cours intensifs : Inscription **20€** à régler dès l'admission le jour de l'examen
l'année **1140 €** pour 2 cours + 2 cours intensifs
l'année **1211 €** pour 3 cours + 2 cours intensifs
l'année **1338 €** pour 4 cours + 2 cours intensifs
(à régler en 2 ou 3 chèques en septembre)

Attention : Les groupes pour ces cours intensifs sont décidés après examen pour la saison suivante. Les enfants seront entre 8 et 10 maximum par cours environ suivant le niveau. Les intensifs peuvent participer à des spectacles en cours d'année, des répétitions gratuites auront lieu, les enfants doivent être obligatoirement présents

Règlement compagnie du JBMH

Le **JBMH** a été créé dans le but de mettre en scène des jeunes danseurs et rentre dans le cadre de cette formation. Le JBMH est une structure à part entière avec une licence de spectacle, et un personnel, attaché à son organisation. Les dates de spectacles et types de spectacles s'établiront selon la demande, les distributions se feront suivant les ballets et seul le chorégraphe pourra en décider.

Un examen d'entrée pour le JBMH aura lieu chaque année, à partir de 13ans et jusqu'à 25ans environ, les membres du JBMH (hors intensifs) doivent impérativement prendre les cours qui leur sont réservés, plus 2 cours au moins en plus des horaires traditionnels au sein des studios W. SKOURATOFF. Des répétitions peuvent avoir lieu en supplément dans la semaine, elle seront gratuites.

Une tenue obligatoire doit être achetée en début d'année, choisit par les professeurs, l'élève devra la porter à chaque cours du ballet et chaque répétition.

Coût des cours JBMH : Inscription **20 €** à régler dès l'admission le jour de l'examen
l'année **1140 €** pour 2 cours + 2 cours jbmh
l'année **1211 €** pour 3 cours + 2 cours jbmh
l'année **1338 €** pour 4 cours + 2 cours jbmh
(à régler en 1 ou 2 chèques en septembre)

Des chorégraphes sont invités régulièrement et donc, il se peut que des répétitions soient rajoutées suivant le besoin. Elles sont gratuites et font parties de la formation "**répétitions obligatoires**" si les enfants font parties de la distribution. Les chorégraphes sont responsables de la distribution de leur ballet. Ils peuvent à tout moment la changer.

Coût JBMH + intensifs : Inscription **20 €**
l'année **1211€** pour cours illimités + intensifs + jbmh
(à régler en 1 ou 2 chèques en septembre)

Les classes intensives et le JBMH s'engagent pour toute la saison à l'issue de l'examen et ne seront en aucun cas remboursés en cas de désistement. Aucune dérogation possible.

Les cours débutent en septembre et se terminent en juin. Les préparations des variations se font en cours particulier, en dehors des horaires de la semaine au tarif de 45€/l'heure.